

Du rebaille-mé mé

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerolste, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ADMINISTRATION DU CONTEUR

chez M. E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Les « saluts » de M. Pinclat.

Dans votre numéro de fin d'année, vous publiez d'intéressantes et fort judicieuses réflexions au sujet du « coup de chapeau » et vous terminez par ces mots: « Il est vrai qu'il y a tant de « nuances » dans le code du bon ton. » — Si vous voulez étudier le coup de chapeau et ses nombreuses nuances, mettez-vous un jour à votre fenêtre, un jour de beau temps, et regardez passer dans la rue les bonnes gens qui vont à leurs affaires, ou à leurs plaisirs, ou nulle part, au hasard des pas. Ces bonnes gens — des deux sexes — se rencontrent, se croisent, se reconnaissent, se saluent. Examinez attentivement les divers gestes de ces messieurs — les dames viendront à leur tour — et, selon les variantes, c'est bien le diable si vous n'arrivez pas à découvrir les petits côtés d'un caractère et les relations que le dit caractère entretient avec la personne saluée par lui dans la rue.

Voyez M. Pinclat, il passe à bonne raison pour la courtoisie même, et d'aucuns prétendent qu'il a conservé les bonnes manières du temps jadis, transmises à lui, de génération en génération. Dans son bureau, ou dans son étude, ou dans ses magasins, — M. Pinclat peut être, à votre gré, avocat, notaire, banquier, négociant, ou toute autre profession, — il reconduit ses clientes avec des phrases absolument salon-rouge.

— Madame, votre serviteur très humble.

— Madame, votre serviteur et moi ne font qu'un.

Il n'adresse jamais la parole à aucun de ses employés sans user de formules polies:

— Monsieur, auriez-vous l'obligeance...

— Monsieur, veuillez, je vous prie...

Bref, M. Pinclat, chez lui, est la correction égalitaire: courtois avec chacun. Dans la rue, en revanche, M. Pinclat use d'une gradation savamment motivée dans l'art de saluer les passants.

C'est, d'abord, au client sérieux, cossu, dodu, pansu, dûment renté, le salut large et révérend. Sa main droite saisit le chapeau, le soulève, le maintient deux secondes à quatre centimètres au-dessus de la tête — tandis que M. Pinclat regarde avec un air de vénération profonde le monsieur ainsi honoré, — puis le bras tendu exécute un demi-cercle à peu près horizontal avec le coude comme centre, tandis que le buste s'incline légèrement. C'est à la fois très gentilhomme et très digne. Pour une dame, M. Pinclat ajoute un respectueux sourire: le bouquet sur l'édifice, et accuse un peu l'inclinaison du buste.

Avec ses amis personnels, M. Pinclat n'est pas moins cérémonieux, mais il mélange à la gravité de son coup de chapeau un grain ou deux d'amicalité familiarité: un petit signe de

tête avec un clin d'œil affectueux et rieur qui pourrait se traduire, en termes vulgaires: « Hein? mon vieux, te rappelles-tu? Nous en fimes de fameuses, jadis? » Ou bien, il dira gentiment: « Bonjour! Bonjour! Mille choses à la maison! Très pressé! » Car il est bon, je dirai même: il est indispensable, dans le monde des affaires, d'avoir toujours l'air obsédé par des occupations multiples qui ne laissent aucun repos. M. Pinclat sait cela et il en use.

Il salue aussi les autorités cantonales. Son salut, ici, dépend des opinions politiques du magistrat. Il est froidement poli avec ses adversaires. Son chapeau décrit une courbe un peu roide et le visage conserve une gravité marmoréenne. Il s'incline devant la fonction, semble-t-il dire, non devant l'homme qu'il ne connaît pas et ne cherche pas à connaître. En revanche, ses amis politiques sont gratifiés d'un salut plus ample et plus familier: « Je compte sur vous, comptez sur moi. » Quant aux fonctionnaires de tout ordre auxquels, ensuite de circonstances particulières, M. Pinclat fait l'honneur d'un salut, ils sont taxés selon leur importance administrative et les services officieux qu'à l'occasion ils pourraient lui rendre. Il y a là une échelle compliquée que M. Pinclat a su établir strictement et qui va de l'huissier au chef de service en un crescendo des mieux calculé.

Si M. Pinclat, dans ses locaux, manifeste une politesse rare à l'adresse de ses employés, cette politesse subit, au dehors, un refroidissement notable. Seul son fondé de pouvoirs a droit à une certaine considération. Mais, ici, M. Pinclat montre à quel haut degré il a poussé l'étude des convenances sociales et de quelle intelligente philosophie il use dans ses rapports avec ses inférieurs. Afin d'éviter un coup de chapeau dont la mesure serait évidemment difficile à établir, M. Pinclat brusque les choses et interpelle ces messieurs sous un prétexte quelconque. D'ailleurs cela « fait très bien »; est-il en conversation avec un collègue, un ami, un client, ou quelque nuque importante, il s'excuse:

— Pardon, cher monsieur, deux mots à mon employé et je suis à vous; un ordre oublié.

Et, tout souriant, il arrête le dit employé et lui parle durant une minute ou deux; un petit signe de la main suffit. Quant aux commis de rang inférieur, M. Pinclat ne les voit pas; M. Pinclat a la vue basse.

Un petit signe de la main, ai-je dit. L'honorable M. Pinclat utilise cette mimique plus ou moins polie avec une science aussi parfaite. Il gradue et modifie son geste selon les occasions et les personnages. Aux amis, aux familiers, la main envoie un salut élégant, onctueux, les doigts s'agitent harmonieusement comme une aile qui bat avant de prendre son vol. Un sourire accompagne ce geste délicat. Parfois, même, le mouvement rappelle les petits signes d'adieu que l'on fait aux bébés. Mais M. Pinclat réserve cette fantaisie pour les saluts à grande distance, à longue portée, qu'il fait suivre souvent d'un léger coup de chapeau. Enfin, le digne homme a adopté pour le vul-

gaire péçus, pour le commissionnaire du coin, les petits fournisseurs, les ouvriers, la plèbe, en un mot, un geste saccadé, qui paraît dire à l'humble salutation d'iceux: « Oui, oui, mes amis, bon, passez votre chemin ». Son regard prend alors un air de dignité protectrice et son allure dit clairement combien M. Pinclat a conscience de sa propre valeur et de son indiscutable supériorité. Napoléon, en certaines circonstances, a dû saluer ainsi, avec moins de finesse, peut-être. Ce geste, M. Pinclat le réserve aussi aux amis d'enfance qui n'ont pas eu l'heur de réussir et dont les familiarités l'exaspèrent. C'est alors une façon d'aumône.

J'ai oublié de noter, en parlant des commis de M. Pinclat, que celui-ci se découvre toujours devant les employés de ses collègues. Il est bon que ceux-ci puissent dire, en bavardant avec leurs camarades: « Rencontré M. Pinclat. Il est diablement poli ». Et si le patron entend ce compliment à l'adresse du confrère, c'est d'un excellent effet, je vous assure.

Si l'indiscrétion ne m'était pas absolument désagréable, je pourrais parler ici des subtilités qu'imagine M. Pinclat lorsqu'il salue les dames et des significations exquises et multiples de ces courtoises manifestations. Mais, nous serions presque obligés à pénétrer dans la vie privée de ce digne homme, et je n'aurais garde, vous le comprendrez, de me permettre une telle impertinence. Je préfère, à mon tour, gratifier M. Pinclat d'un coup de chapeau, si non respectueux, du moins administratif.

LE PÈRE GRISE.

Enseigne de bric-à-brac. — « Habits et pianos à queue. »

Du rebaille-mé mé. — Hector M^{...} vient d'enterrer son oncle, qui lui a légué tout son bien.

En remontant du cimetière, il invite ses amis à prendre un verre, au café.

— Apportez du Villeneuve, dit-il au patron.

Le cafetier revient bientôt avec deux bouteilles.

— Est-il bon, au moins? demande Hector.

— S'il est bon! Il ferait revenir un mort.

— Hé, là! pas de bêtises... emportez-moi ça.

Enfin! — Une vieille dame élégante s'arrête auprès d'un mendiant assis au bord du chemin. Elle se dégage avec peine, sort son mouchoir, puis des clefs, cherche son portemonnaie tout au fond de sa poche et donne une pièce au mendiant. Cela a bien duré deux ou trois minutes.

Alors, le mendiant:

— C'est pas pour dire, ma bonne dame, mais vous y avez mis votre temps!

Consultation gratuite.

On dit fréquemment que tout homme, à quarante ans, doit être son propre médecin. Rien n'est plus absurde que cette assertion, car elle